

Délibération
Du Comité Syndical
Du 16 octobre 2025

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

☒ sa publication sur le site internet du SITAC le 22/10/2025

☐ sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 21/10/2025

Id S2low : 062-256204033-20251016-EAT1_16_10_2025-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



EAT1 : Plan de Déplacements Urbains – Evaluation du programme d’actions

Rapporteur : Monsieur Philippe MIGNONET, Président du SITAC

Par délibération du 02 octobre 2024, le Comité Syndical a approuvé le principe d'évaluation du Plan de Déplacements Urbains (PDU) du SITAC, lui-même arrêté par délibération du 21 avril 2015.

Pour rappel et dans le respect de l'article L. 1214-8 du Code des transports, le SITAC a décidé, à l'issue de l'évaluation du PDU, de réaliser un Plan de Mobilité Simplifié (PDMs) plus adapté aux besoins du territoire (le SITAC ne figurant pas dans la liste des agglomérations urbaines soumises à un PDM obligatoire).

L'évaluation des actions du PDU a été menée en interne, au sein du SITAC, et repose essentiellement sur la contribution des techniciens des communes, collectivités ou acteurs concernés mais également sur les données issues des études réalisées ces dernières années ou actuellement en cours (PLUI ; révision SCOT).

Ce bilan, qui tient compte des changements majeurs survenus sur le territoire depuis 2015 (extension du ressort territorial du SITAC, mise en gratuité du réseau de bus ou encore la crise sanitaire du COVID), apporte un éclairage sur les dynamiques engagées et offre un diagnostic de l'action publique en matière de mobilité sur le Calaisis permettant d'amorcer au mieux les enjeux du futur PDMs.

L'évaluation du programme des 62 actions reprises au PDU a été présentée aux membres du Comité de suivi du PDMs, désignés par la délibération du 23 mai 2025, le mercredi 10 septembre 2025.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

- **APPROUVE** l'évaluation du Plan de Déplacements Urbains du SITAC annexée à la présente délibération.

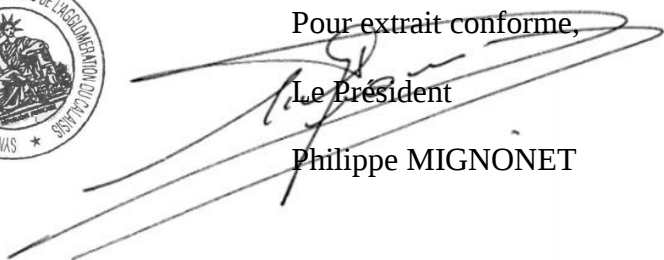
ADOpte A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET



COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2025 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-cinq, le jeudi seize octobre, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le jeudi neuf octobre.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Guy ALLEMAND
Monsieur Guy BEGUE
Monsieur Marc BOUTROY
Monsieur Sébastien CASTELLE
Madame Anne DECAESTECKER
Monsieur Bernard DELALIN
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Jean-Michel DORET
Madame Thérèse DUPUY
Monsieur Michel HAMY
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-Marc LEROY
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Philippe MIGNONET
Monsieur Yves SANDRAS
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Monsieur Patrick CROMBEZ
Monsieur Daniel DIWUY

Excusés :

Madame Patricia BASSET
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET
Madame Adeline DECLERCQ
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Madame Laurence LOUCHEZ, pouvoir à Fabrice MARTIN

Absents :

Monsieur Patrice CAMBRAYE
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX
Monsieur Laurent LENOIR
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN
Monsieur Jean-Luc MAROT
Monsieur Jacques MERLEN
Madame Maité MULOT-FRISCOURT
Madame Corinne NOËL
Madame Claudia ROBERT